

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

PREFECTURE
DE .GIRONDE

- 8 OCT. 2015

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le 25 septembre

Bureau du Courrier

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de réunion de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 septembre 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC - MM. BELOT – CORSAN – GIRARD – GIRAUD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON

Délibération N°2015-03-050 : Autorisation de remboursement des frais de déplacement et de mission de l'agent de l'Université de Bordeaux accueilli par le SMIDDEST pour l'actualisation du Livre Blanc de l'Estuaire

Vu le CGCT ;

Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique. d'autoriser Monsieur le Président à rembourser les frais de déplacements et de missions de l'agent de l'Université de Bordeaux accueillie par le SMIDDEST dans le cadre des travaux de mise à jour du Livre Blanc de l'Estuaire et de construction d'une base de métadonnées.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis 25 septembre 2015

Le Président


SMIDDEST
Jacky QUESSON
Président du Syndicat Mixte pour le Développement de l'Estuaire de la Gironde